

| Offre exclusive pour les TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

30% DE RABAIS sur le forfait Partagez tout_{MC} de votre choix.

Forfaits PARTAGEZ TOUT_{MC} - Québec

Frais mensuel: NOUVEL APPAREIL ¹	5296\$* (Rég. 75 \$)	5996\$* (Rég. 85 \$)	6696\$* (Rég. 95 \$)	7396\$* (Rég. 105 \$)
Frais mensuel: APPORTEZ VOTRE APPAREIL	4246\$* (Rég. 60 \$)	4946\$* (Rég. 70 \$)	5646\$* (Rég. 80 \$)	6346\$* (Rég. 90 \$)
CARACTÉRISTIQUES	Appels illimités partout dans la province ² . Messages texte illimités SMS/MMS (Canada) ³ , afficheur, boîte vocale, 2,500 minutes de transfert d'appel, mise en attente et appel de groupe et facturation en ligne.			
DONNÉES	4 Go	6 Go	10 Go	14 Go
DONNÉES EXCÉDENTAIRES	5\$/100 Mo ⁴	5\$/100 Mo ⁴	5\$/100 Mo ⁴	5\$/100 Mo ⁴
LIGNE ADDITIONNELLE	Apportez votre appareil 40\$ ⁵ par mois Nouvel appareil 55\$ ⁵ par mois Les nouveaux clients reçoivent 10\$ DE CREDIT par mois sur les lignes additionnelles pour 24 mois			

Commander en ligne

Pour tous les détails, visitez planetemobile.biz

Nom d'utilisateur: **jessica**

Mot de passe: **mobile**

CONSULTEZ NOTRE SITE AFIN DE PROFITER DE NOS PROMOTIONS ET OFFRES SPÉCIALES

Lors de la mise en service d'un forfait Partagez TOUT vous obtenez

Partout chez vous  ICI TOU.TV

Applicable à tous les forfaits. Offres sujettes à changement sans préavis. Demandez les détails.

Plus un service de votre choix pour 6 mois parmi les suivants¹



¹Applicable aux forfaits de 5 Go et plus. Offres sujettes à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Demandez les détails.

Ajoutez les appels partout au Canada à votre ligne primaire pour seulement 3,50\$ par mois⁵

OFFRES DISPONIBLES UNIQUEMENT AVEC VOTRE REPRÉSENTANT(E).

Jessica Gervais | M. 514-887-9777 | jgervais@planetem.com



*Offres sujettes à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent. Rabais applicable uniquement à la ligne primaire. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Votre première facture comprendra des frais de connexion de 20 \$ par ligne afin que votre service soit activé sur notre réseau. Les frais de temps d'attente additionnel, de transmission de données, d'interruption, d'itinérance, les frais liés aux options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement, le cas échéant. Les frais gouvernementaux mensuels suivants pour le service d'urgence 9-1-1 seront exigés: 62¢ en Saskatchewan, 46¢ au Québec, 43¢ au Nouveau-Brunswick, 70¢ à l'Île-du-Prince-Édouard, 44¢ en Alberta et 75¢ à Terre-Neuve-et-Labrador. Cependant, le temps d'attente n'est pas facturé pour les appels au 9-1-1 que vous faites à l'aide de votre appareil sans fil de Rogers. Des frais de récupération des économies réalisées sur l'appareil sont exigés, conformément à votre entente, si pour quelque raison que ce soit vous changez de forfait pour un forfait de niveau inférieur pendant votre période d'abonnement. Vous devez acquiescer des frais uniques de classement de forfait, tel qu'il est prévu dans votre entente de service. **1.** Avec activation d'un forfait Partagez tout de deux ans. **2.** Sur le réseau de Rogers ou dans une zone de couverture étendue. La couverture n'est pas offerte dans toutes les régions. Les frais d'internationalisation internationale et de message texte à l'étranger et les messages envoyés et reçus en itinérance ne sont pas compris et sont facturés. **3.** Compréhensif des messages, textes, photos et vidéos envoyés et reçus sans fil au Canada et sans fil au Canada et sans fil au Canada. Les messages, textes, photos et vidéos envoyés et reçus sans fil au Canada et sans fil au Canada. Les messages, textes, photos et vidéos envoyés et reçus sans fil au Canada et sans fil au Canada. **4.** Toute utilisation supplémentaire à votre volume de données est facturée par tranches (voir les modalités d'utilisation supplémentaire associées à votre forfait), arrondie au prochain Mo ou Go (selon les modalités de votre forfait). **5.** Prix régulier 3\$ par mois moins le rabais croisé-vente applicable. Rabais applicable à la ligne primaire uniquement. **6.** Les nouveaux clients reçoivent 10\$ de crédit par mois sur les lignes additionnelles pour 24 mois.